

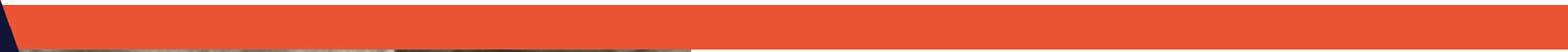


**7 janvier 2021:  
Visite de Madame la  
Ministre de la Mer et de  
Monsieur le Ministre aux  
Affaires européennes**



## **Matin : Port-en-Bessin**

- Chiffres clés de la pêche normande
- L'accord au global
- Réciprocité des accès. Exemple : la CSJ
- La réduction des quotas et captures
- La charte de cohabitation



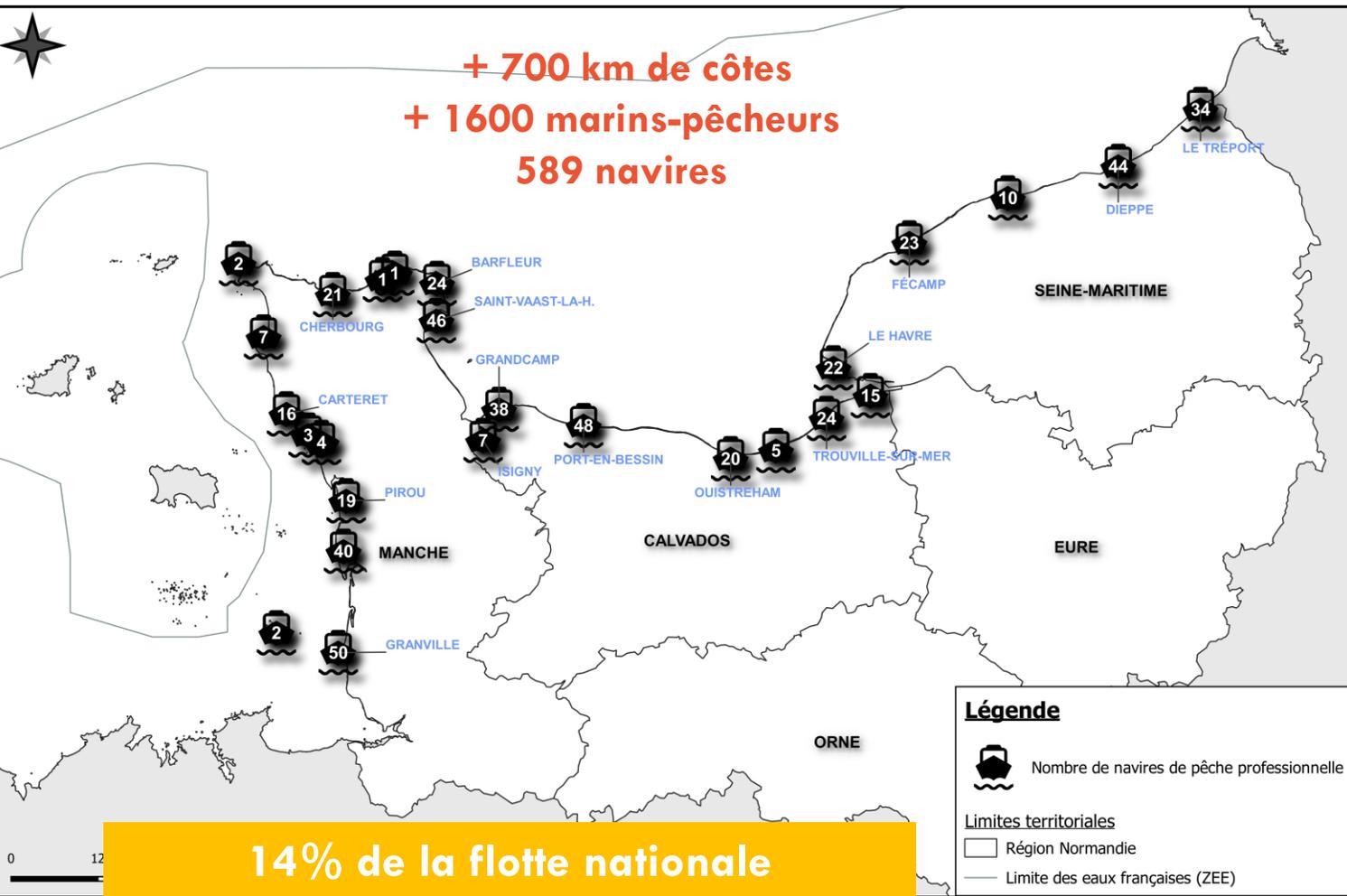
## **Après-midi : Granville**

- Les îles anglo-normandes

# PRÉSENTATION DE LA PÊCHE NORMANDE

## Principaux ports de pêche en Normandie

+ 700 km de côtes  
+ 1600 marins-pêcheurs  
589 navires



14% de la flotte nationale  
2<sup>ème</sup> Région de Pêche Française

Quelques chiffres clés en Normandie

### MANCHE :

268 navires & 616 marins

### CALVADOS :

189 navires & 485 marins

### SEINE-MARITIME :

132 navires & 512 marins

+ de 50 espèces  
d'intérêt commercial

En 2019, + de 67 000 tonnes débarquées,  
hors fiction de la pêche industrielle,  
représentant près de 180 M€

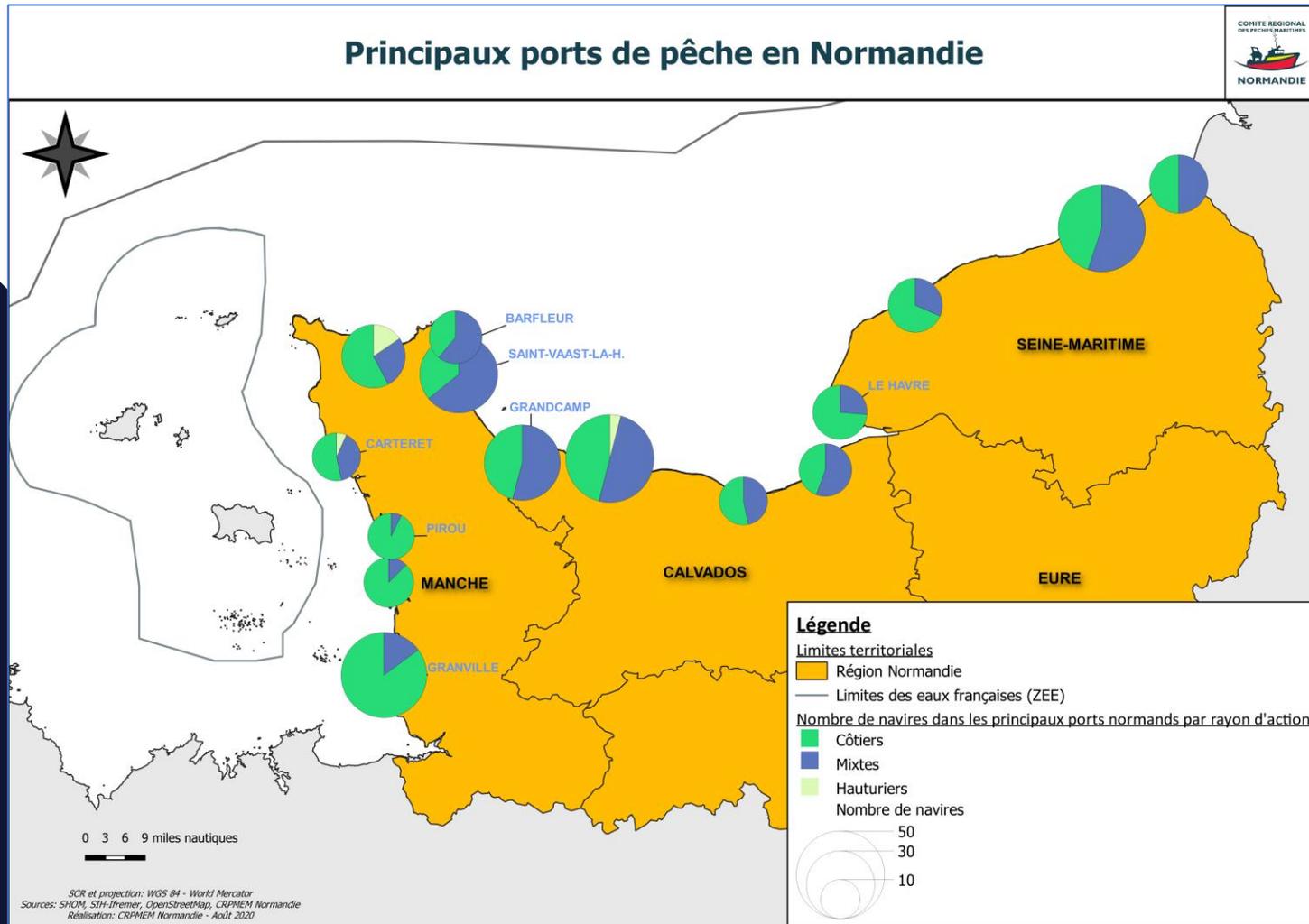
TOP 3 DES ESPÈCES DÉBARQUÉES EN  
NORMANDIE :

Coquilles Saint-Jacques ~61 Millions € (31%)

Bulot ~26,2 Millions € (14%)

Sole ~10,6 Millions € (5%)

# DES FLOTTILLES VARIÉES ET POLYVALENTES



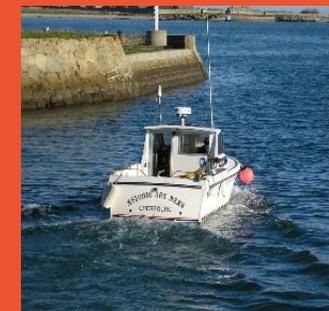
## PÊCHE DIVERSIFIÉE :

62% de navires côtiers

36% de navires mixtes

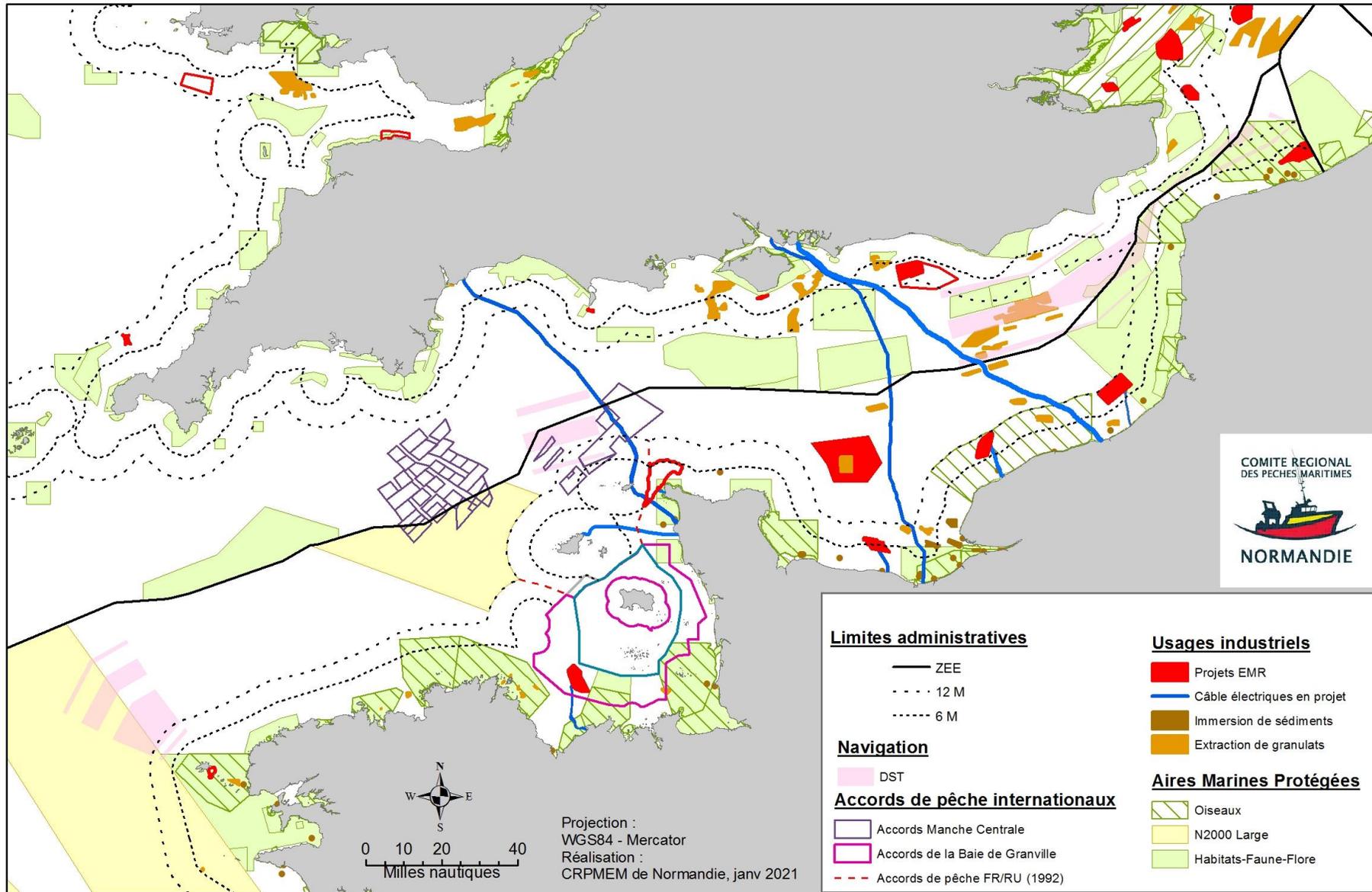
2% de navires hauturiers

## NAVIRES PRÉSENTANT DES STRATÉGIES DE PÊCHE VARIÉES :



# Cumul des usages en Manche

## Usages industriels et de protection de l'environnement en Manche

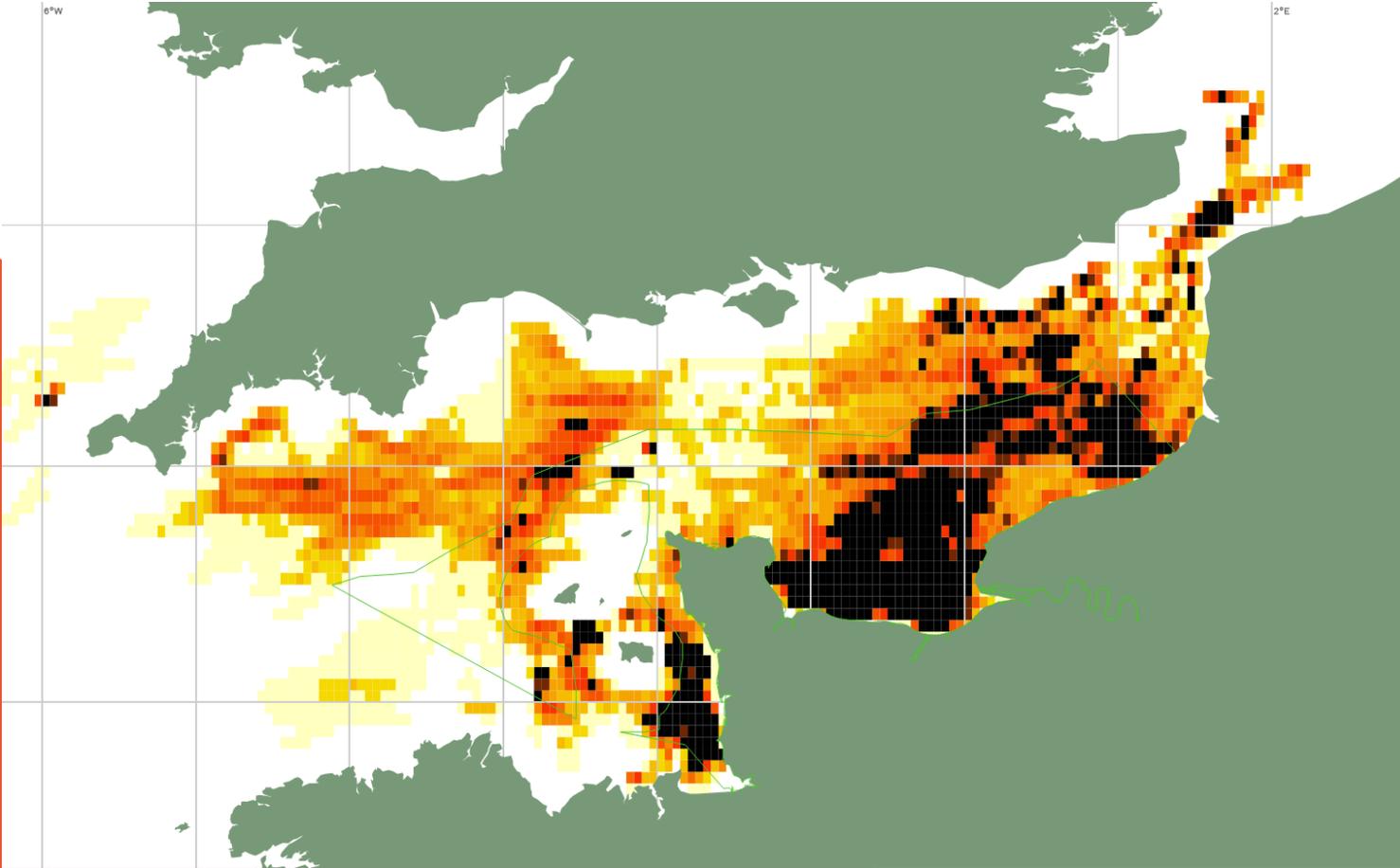




# L'accord UK/UE : Un satisfecit sur le global de l'accord

---

## Accès à la ZEE anglaise



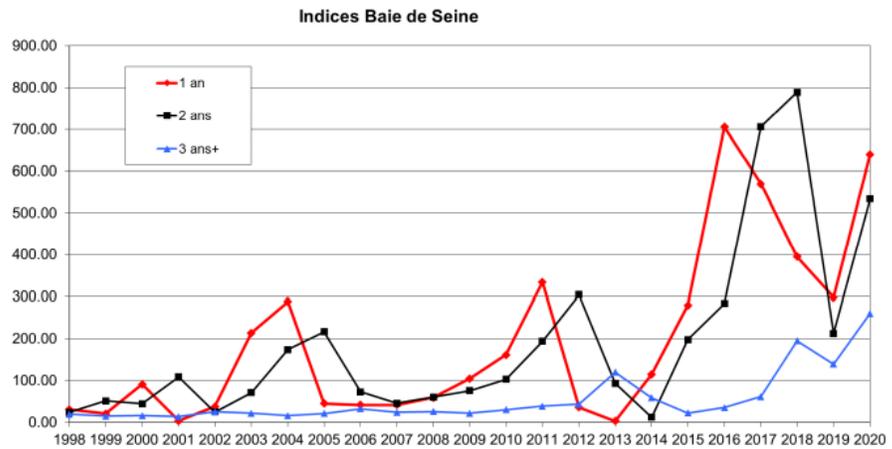
Le CRPMEM de Normandie est satisfait de l'accord proposé qui permet de maintenir les activités de pêche dans les eaux anglaises.

Nous portons cependant une grande vigilance quant aux critères appliqués dans la bande des 6-12 milles nautiques anglaises, que nous distinguons des 6/12 milles Je et Gu.

# La CSJ Normande sacrifiée pour l'accès aux 6/12 milles anglais à TOUS les hauturiers français ?

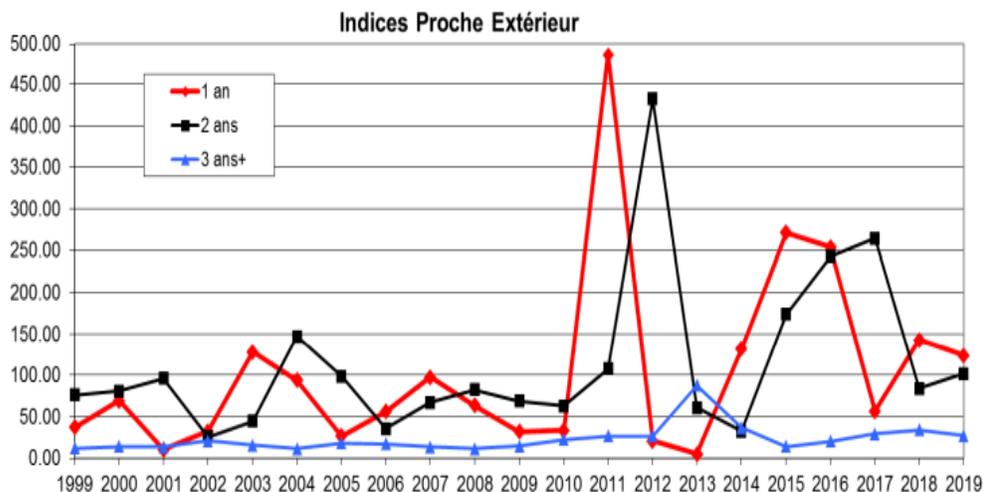


## DES EFFORTS DES PROFESSIONNELS FRANCAIS QUI ONT CONDUIT A UN STOCK EN EXCELLENTE SANTE EN BAIE DE SEINE



Evaluation 2020 du stock de Coquilles St-Jacques de la baie de Seine, septembre 2020

Et dans une moindre mesure pour le proche l'extérieur ...



Des indices historiquement élevés en Baie de Seine ( sous juridiction FR /CRPMEM) grâce aux efforts de gestion :

- Une fermeture biologique de 8 mois
- Des temps de pêche restreints
- Mise en place de zones de jachère
- Des quotas
- Des tailles de navires limitées
- Un maillage en augmentation : 97 mm

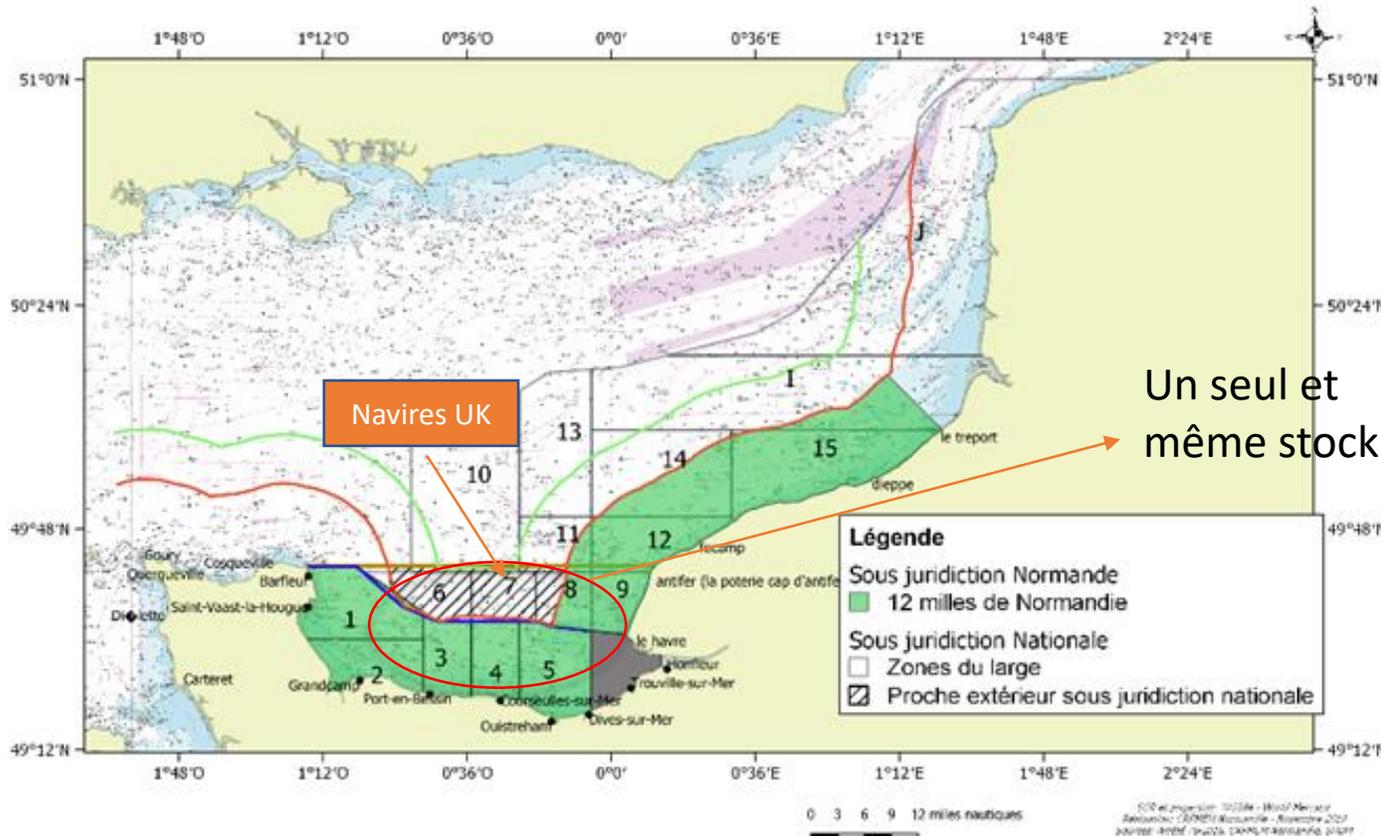
Des Indices moins bons dans le proche extérieur, au-delà des 12 milles, eaux partagées entre FR et navires étrangers, principalement UK :

- Des mesures de gestion différentes entre Français et étrangers dont les britanniques :
- Pas de fermeture biologique pour les étrangers
- Pas de quotas
- Le maillage des britanniques est de 85 mm contre 97 mm en France!

# Un espace et une ressource commune mais une gestion inéquitable et non responsable pour un seul et même stock

Un projet de BOX ou recommandation  
conjointe envoyé à la commission  
depuis 2010....  
Jamais abouti

## Gouvernance de la coquille Saint-Jacques en Manche Est



- l'IFREMER reconnaît l'existence d'un seul et même stock nécessitant des mesures spécifiques et partagées pour le protéger
- Ce sont 250 navires français, un millier de familles, qui vivent bien de leur métier grâce aux efforts consentis par les professionnels
- C'est un équilibre à préserver et non à brader contre des accès dans les eaux britanniques pour d'autres flottilles

Réunion du 07/01/2020 CNPM/DPMA:

« Concernant la réciprocité aux Britanniques, à terme, avec persévérance, pour évoluer, en respectant la non discrimination, dans les conditions techniques pour accéder à telle ou telle pêcherie, nous aurons une appréciation globale sur l'ensemble des flottilles en France mais aussi en contrepartie dans les eaux anglaises »



Si la CSJ normande est sacrifiée au intérêts des 176 hauturiers français pour l'accès aux 6/12 milles qu'au moins:

La réglementation initiée par le CRPMEM soit très rapidement imposées aux Anglais, sauf à réitérer les incidents de 2018.



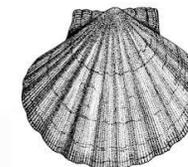
# La réduction des « quotas » y compris les espèces qui n'y étaient pas avant ?



# QUOTAS POST-BREXIT....

## Une dépendance limitée aux espèces sous TAC...

- ⇒ Coquillages pour les navires côtiers
- ⇒ Poissons divers non soumis à TAC pour les chalutiers hauturiers
- ⇒ OPN 2019: 16% en tonnage / 20% en valeur (35% hauturiers)
- ⇒ Flottille côtière majoritaire: exploitations stocks côtiers (ZEE UE)



| Quota             | Réduction de la part UE |
|-------------------|-------------------------|
| Chinchard 7d      | 32,32%                  |
| Maquereau         | 26,10%                  |
| Raie brunette 7de | 13,68%                  |
| Eglefin 7b-k      | 11,11%                  |
| Lieu jaune 7      | 9,16%                   |
| Sole 7e           | 8,94%                   |
| Raie 7e-k         | 6,97%                   |
| Baudroie          | 6,58%                   |
| Cabillaud 7e-k    | 2,56%                   |
| Plie 7de          | 1,22%                   |
| Sole 7d           | 0,95%                   |
| Raie 7d           | 0,88%                   |
| Merlan 7b-k       | 0,60%                   |

Flottilles OPN relativement épargnées par les réductions de TAC liées à la répartition post-Brexit

*sauf*

**MAQUEREAU**



# QUOTAS POST-BREXIT....



## Situation du maquereau...

- ⇒ 1<sup>ère</sup> espèce sous TAC en tonnage / 2<sup>ème</sup> en valeur
- ⇒ ~2000 t / an = 1<sup>ère</sup> OP artisanale française (2<sup>ème</sup> derrière FROM NORD)
- ⇒ Gestion du quota extrêmement sensible
- ⇒ Historique décision ajustement quota OPN par reconstitution d'antériorités non reconnues (2007)

## 2 axes pour limiter l'impact de la réduction de la part UE (15% dès 2021) :

### - Conseil des ministres janvier 2021:

Avis CIEM -8%, recommandation baisse TAC -20%

Négocier un statu-quo du TAC 2021

### - Répartition quotas nationaux:

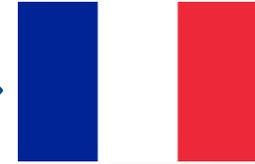
Captures maquereau OPN >90% en ZEE UE voir eaux territoriales

Perte liée à l'attachement zonale due à l'activité des chalutiers industriels en ZEE RU

Ajustement répartition en tenant compte de l'origine des captures

# QUOTAS POST-BREXIT....

## Relations avec le Royaume-Uni...



- ⇒ Voisins directs, ressources halieutiques communes
- ⇒ Historique de cohabitation (Manche centrale, Coquille Saint Jacques,...)
- ⇒ Complémentarité quotas
- ⇒ 60% des échanges de quotas réalisés par l'OPN se font avec des OP anglaises:
  - **1210 t en 2019 (Merlan, Sole, Maquereau)**
  - **échanges « structurels »**

**Transferts de possibilités de pêche UE – RU autorisés et gérés par un « comité spécialisé de la pêche »:**

Importance de maintenir la possibilité de négociation directe OP – OP



## QUOTAS POST-BREXIT....



### ...une dépendance forte aux espèces hors TAC

- ⇒ Création plafonds de capture ZEE RU sur espèces non soumises à TAC
- ⇒ Référence 2012-2016
- ⇒ Craintes sur évolution ressource / capture depuis cette période
- ⇒ Mécanisme de transfert pour ces espèces?

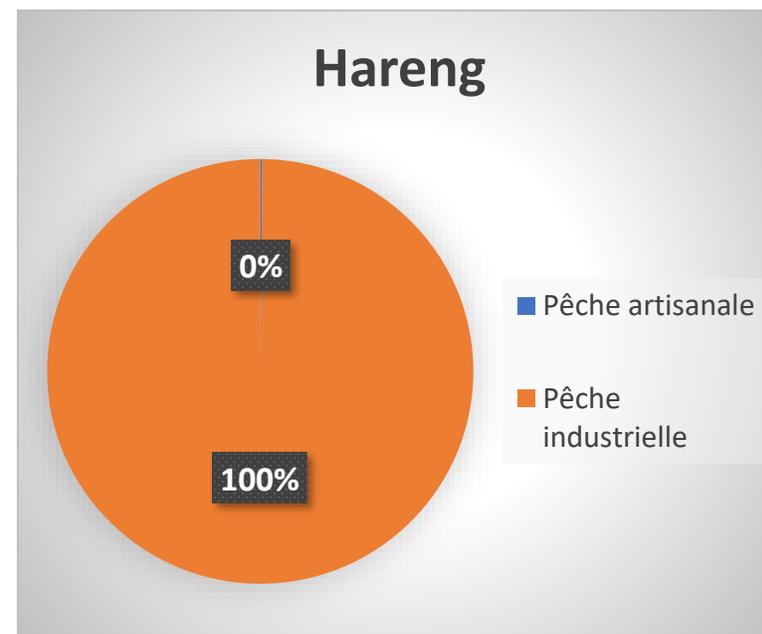
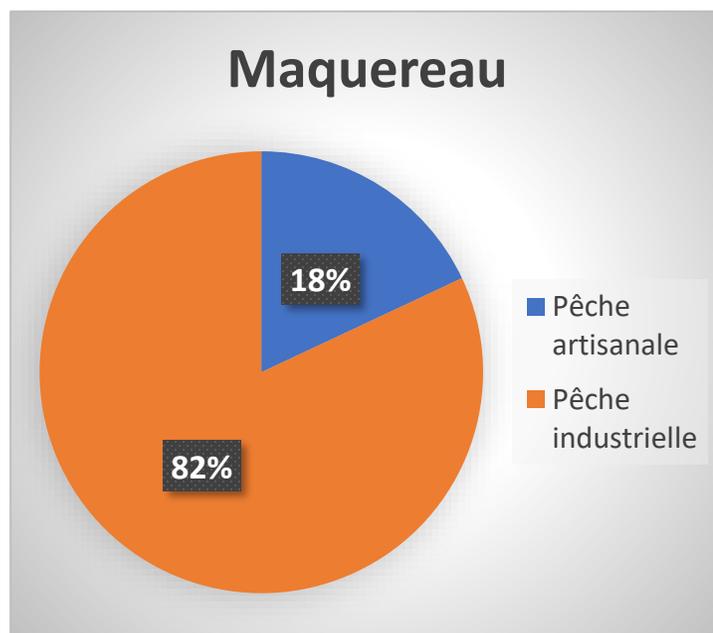
Lien avec la problématique de la senne en Manche

O P N  
Organisation des  
Pêcheurs

## Réduction des quotas de 25%

**Nécessité de revoir la répartition des quotas entre pêche artisanale et pêche industrielle:**

En Normandie, les quotas de certaines espèces pélagiques sont détenus majoritairement par des navires de pêche industrielle débarquant exclusivement aux Pays-Bas

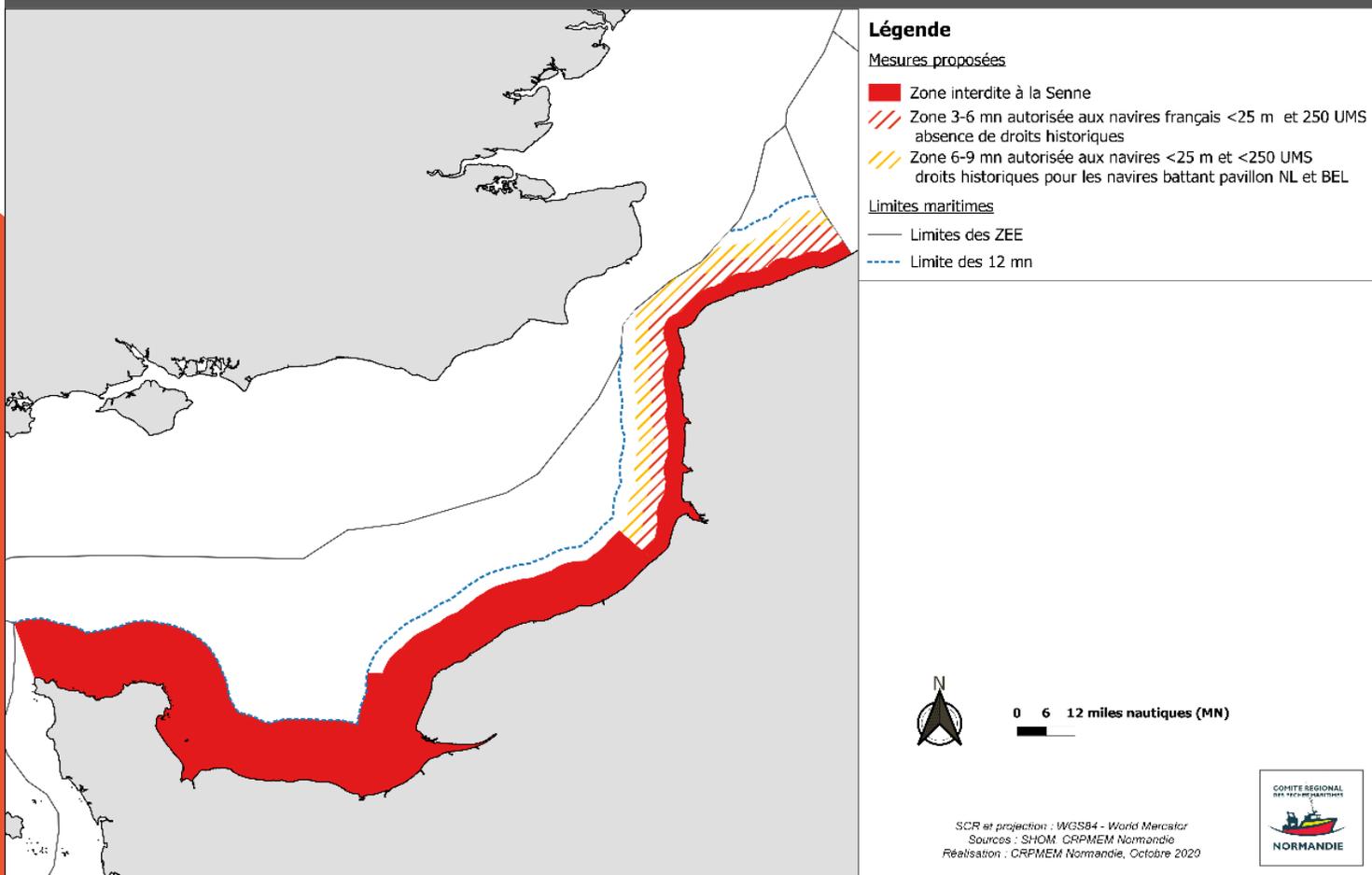


# La charte de cohabitation: pourquoi pas mais pas un marché de dupes!



# Encadrement de la pêche à la senne en Manche-Est.

## Mesures de gestion pour la pêche à la Senne en Manche Est

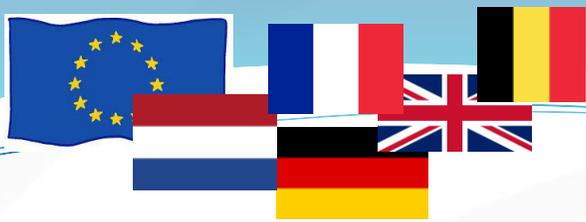


## Contexte :

- Les chalutiers senneurs travaillent à 25% à la senne alors que les NDJ sont à 100% à la senne.
- On constate l'arrivée de nouveaux navires notamment allemands.
- Coût supplémentaire de 600 000€ pour armer un navire à la senne mais qui ne représente que la moitié de l'activité de l'année. Au chalut ces navires sont démesurés avec 150m d'écartement. Le problème actuel c'est la taille du navire.

## Objectifs :

- Il faut se recentrer sur la protection de la ressource. Il faut arriver à faire des accords qui permettent de protéger nos eaux, contenir l'effort de pêche en Manche Est.



## SENNE EN MANCHE



### Effort de pêche croissant et ressource mise à mal....

- ⇒ Développement récent et rapide de l'activité Senne en Manche Est
- ⇒ Historiquement Hollandais, déploiement autres pays avec capitalisation
- ⇒ Technique de pêche très (trop?) efficace
- ⇒ Constat diminution ressource nord 7d / sud 4c, glissement flottille vers ouest 7d
- ⇒ 2018: discussion « gentleman agreement » FR-NL sur encadrement senne en Manche
  - Nombre licence par pays
  - Mesures techniques
  - Nombre de jours de mer
- ⇒ Taille importante des senneurs, constructions, nouveaux pavillons,...
- ⇒ Les bases du gentleman agreement sont inopérantes sur gestion ressource
- ⇒ Risque concentration accrue en ZEE FR avec encadrement espèces hors quota ZEE RU
- ⇒ Volonté forte et partagée des pêcheurs artisans riverains de la Manche Est (FR et RU) de limiter l'activité des senneurs sur la zone

# Encadrement de la pêche à la senne en Manche-Est.

## PROPOSITIONS

- **ACCORDS PAR ÉTAPES/JALONS :**

Difficulté à signer les accords avec les Hollandais mais nécessité de protéger la Manche Est, faisons des accords par étapes/jalons:

- Prévoir la signature chapitre par chapitre et insérer des dates butoirs à partir desquels il sera impératif d'avoir trouver un accord pour chaque sujet
- Elaborer des **propositions de recommandations conjointes à l'échelle de la façade** (Bureau du CNPME). L'objectif est d'être pro-actif et d'avoir des propositions concrètes à présenter au niveau national afin d'avoir une vision française à défendre au niveau dans le cadre d'accords régionaux. Le Brexit aura des conséquences importantes sur la PCP, il est donc impératif d'afficher nos propositions.

# Les îles Anglo-Normandes



## Mise en place de l'accord



Jersey vue de la  
plage de Barneville-  
Carteret

Ce sont les Iles anglo-  
NORMANDES et pas  
les îles anglo-  
BRETONNES

## Evolution des relations à l'échelle locale

Volonté de maintenir des échanges constructifs et pérennes à l'échelle de la Baie de Granville au sujet de :

- l'accès des navires de pêche
- Le maintien d'une gestion de la ressource dynamique et cohérente

→ Besoin de mettre en œuvre une méthode d'identification des navires dépendants avec une approche fine pour les non-géolocalisés

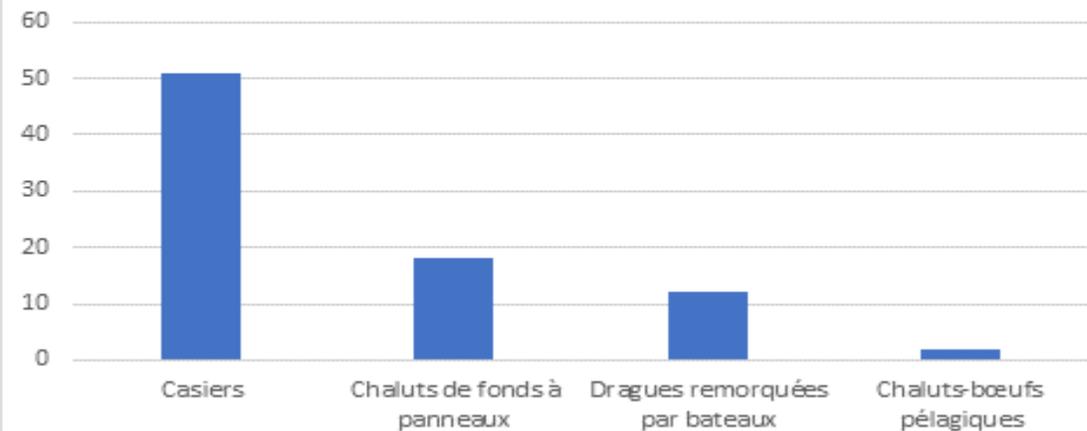
**ABANDONNER LA FICTION D'UN REVIVAL DU TRAITE DE LA BAIE DE GRANVILLE POUR SE CONCENTRER RAPIDEMENT SUR UN NOUVEL ACCORD!**

→ Nécessité de refuser la mise en place d'un système de viager

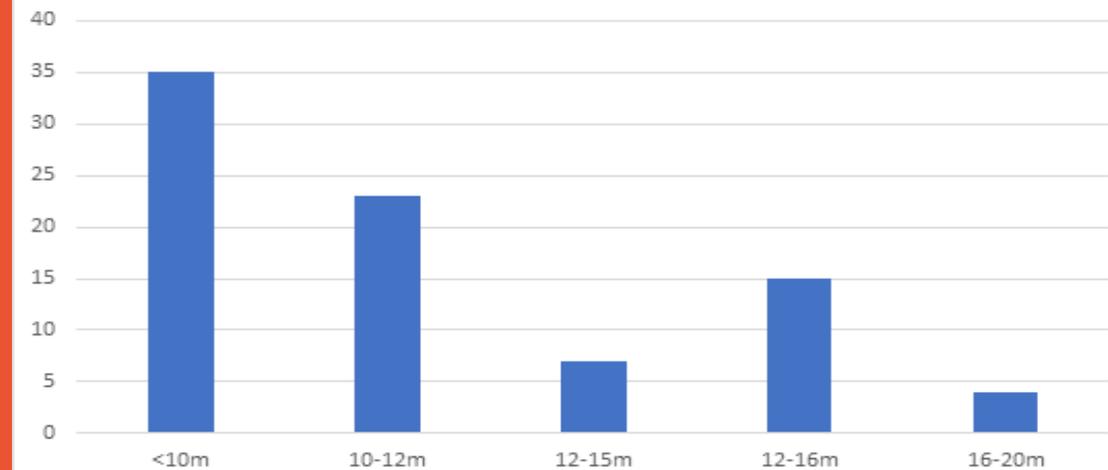
→ Nous rappelons que les Roches Douvres sont Normandes

# Evolution des relations à l'échelle locale

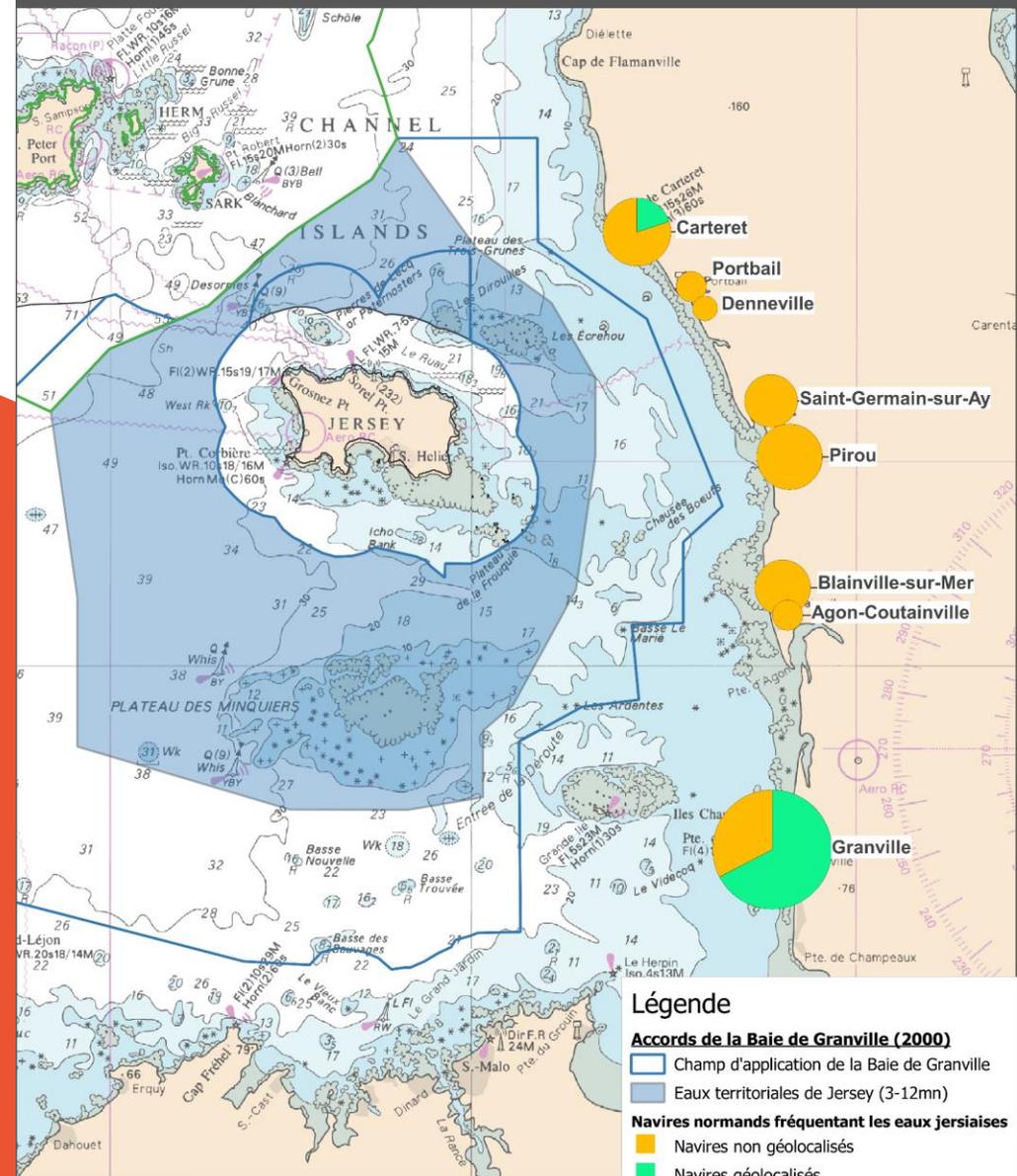
Répartition par engin de pêche principal des navires dépendants des eaux de Jersey



Répartition par catégorie de longueur des navires normands dépendants des eaux de Jersey



Répartition par port des navires normands fréquentant les eaux de Jersey



## Légende

### Accords de la Baie de Granville (2000)

- Champ d'application de la Baie de Granville
- Eaux territoriales de Jersey (3-12mn)

### Navires normands fréquentant les eaux jersiaises

- Navires non géolocalisés
  - Navires géolocalisés
- Nombre de navires par port



0 3 6 9 miles nautiques (MN)

SCR et projection : WGS84 - World Mercator  
Sources : SHOM, CRPME Normandie, DPMA  
Réalisation : CRPME Normandie, Juillet 2020

## Cas de Guernesey

Baillage qui a la particularité d'être entré dans le Brexit il y a un an

On apprécie le fait que les autorités guernesaises cherchent à maintenir les antériorités des pêcheurs normands présents dans leurs eaux.

Volonté commune de mettre en place une gestion concertée de la ressource

Demande de Guernesey:  
Reconnaitre Diélette comme port  
de débarque

- Nous y voyons 2 intérêts:
- Pour la sécurité étant donné la proximité entre Diélette et Guernesey
  - Pour maintenir de bonnes relations

Par ailleurs, nous nous opposons à la mise en place de câbles tant qu'il n'y a pas de contreparties proposées sur les zones de pêche / espèces



**Merci pour votre  
attention !**



[www.comite-peches-normandie.fr](http://www.comite-peches-normandie.fr)



@ComitePechesNormandie